



METTRE EN ŒUVRE LA PRESTATION DE SERVICE UNIQUE

ENJEUX ET PERSPECTIVES DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS

La nouvelle Convention d'objectifs et de gestion Etat / CNAF 2018-2022 propose un nouveau modèle de fonctionnement du financement des Établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE). Ce modèle s'articule autour de trois niveaux : un financement à l'heure, lié à l'activité des Eaje (la prestation de service unique) mais aussi des financements forfaitaires par place, liés aux

caractéristiques des territoires d'implantation et des publics accueillis et un financement au projet via le fonds « publics et territoires ». La formation reviendra sur ces différents aspects. Elle abordera la PSU également par l'angle de l'accueil de l'enfant et du travail avec les équipes de professionnels.

OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre législatif et réglementaire de la PSU ainsi que les nouveaux bonus.
- S'approprier les outils d'optimisation de la PSU selon plusieurs hypothèses
- Comprendre les nouveaux enjeux de qualité de l'accueil
- Analyser les pistes de travail au niveau du projet d'établissement, avec les enfants, les parents, les équipes

CONTENU

Les modalités de financement de la prestation de service unique (PSU)

- Les fondements de la PSU
- Les éléments rentrant dans le calcul de la PSU :
 - taux de facturation et taux d'occupation
 - bonus « mixité sociale » et « inclusion handicap » : la circulaire du 21 novembre 2018
 - prix de revient
- Les différents niveaux de bonification de la PSU
- L'étude des besoins du territoire

Outils de pilotage et tableaux de bord

- Suivi de l'impact financier des nouvelles conditions de PSU
- L'optimisation du taux d'occupation et du taux de facturation
- Les moyens techniques
- La contractualisation

Projet d'établissement et projet pédagogique: la PSU et le triptyque enfant - parent - professionnel

- L'intérêt de la PSU pour accueillir tous les enfants
- Les stratégies managériales et organisationnelles
- Accueil régulier à temps plein, à temps partiel et accueil occasionnel : l'organisation et la planification, la contractualisation et les modalités de travail avec les parents, le règlement de fonctionnement
- Le projet pédagogique et ses évolutions pour accueillir tous les enfants et favoriser l'assiduité des familles
- L'accompagnement des professionnels et le management des équipes
- L'intérêt de l'évaluation



15 juin 2022



Paris



325€

par personne



1 jour

01 53 98 95 03 – formation@fehap.fr

Prérequis

Connaissance du secteur de la petite enfance

PUBLICS

- Directeurs d'EAJE
- Coordonnateurs
- Conseillers techniques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Pédagogie interactive alternant :**
- apports théoriques et méthodologiques
 - retour d'expériences
 - échanges et mutualisation

Grille d'auto-évaluation des acquis de la formation

INTERVENANTS

- Conseillère Enfance et Jeunesse - FEHAP
- Directrices d'établissements